Nef Annliese,
*Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux xie et xiie siècles.*

Rome, École française de Rome, 2011, xiii + 829 p.
ISBN : 978-2728308897

Cette véritable somme sur la Sicile normande fut d'abord une thèse, soutenue en 2001 par Annliese Nef. Profondément remaniée afin de tenir compte des avancées de la recherche depuis une décennie, elle est une synthèse ambitieuse sur la domination par la dynastie normande des Hauteville d'une Sicile restée largement islamisée et arabisée. Analysant des sources grecques, latines et arabes, l'auteur dresse le tableau d'une terre dont on a maintes fois souligné l'originalité : profondément imprégnée de culture grecque, longtemps située dans l'orbite de Constantinople, la Sicile fut islamique entre le ixe et le xie siècle, avant de succomber à la domination normande. La dynastie des Hauteville, maîtresse déjà du sud de la péninsule Italienne, conquit l'île entre 1060 et 1090, mettant fin au pouvoir des émirs musulmans. Le Grand Comte, Roger I (mort en 1101), puis son fils, Roger II (v. 1095-1154), qui, le premier, accéda à la royauté, Guillaume I (1125-1166) et Guillaume II (1154-1189) enfin, dominèrent la Sicile et lui imposèrent un gouvernement dont Annliese Nef souligne l'originalité, la souplesse et le pragmatisme. Loin de la classique image de la cohabitation de « cultures » différentes, elle montre au contraire combien cette histoire est avant tout politique et combien la domination des Hauteville fut sans cesse une adaptation aux contraintes locales, mais aussi à la situation géopolitique complexe de l'île, entre l'Empire byzantin, les États de la chrétienté occidentale, au nombre desquels la papauté tient un rôle essentiel, et un monde islamique traversé de divisions. L'un des apports essentiels de cet ouvrage est de mettre en lumière le fait que les rois normands, dénués d'une quelconque légitimité politique à leurs débuts, présentés par les contemporains et par l'historiographie comme des aventuriers, ont réussi à s'adapter aux spécificités de la Sicile, et se sont même appuyés sur celles-ci pour gouverner.

Il est important de souligner l'originalité de l'angle d'analyse car Annliese Nef est d'abord spécialiste du monde islamique. C'est ce qui explique le parti pris du titre : l'ouvrage n'est pas une classique étude d'une des formes de l'impérialisme normand médiéval, soulignant la capacité de ces envahisseurs à imposer leur domination sur des terres variées, de l'Angleterre à la Terre Sainte. Il faut renverser le point de vue et considérer les choses depuis la Sicile même. Il s'agit de comprendre comment ce territoire du *dār al-islām*, islamisé et arabisé en profondeur, a été conquis et gouverné. Les Normands à cet égard ne sont pas le cœur de l'ouvrage, ce qui explique en grande partie l'absence d'un récit les mettant en scène.

La Sicile, restée islamique dans ce que l'on aurait appelé naguère ses structures, change de maître, mais bénéficie de ce fait d'un éclairage nouveau, de sources distinctes de celles que l'on trouve à la même époque dans le reste du monde arabe et musulman : des listes de vilains, des documents bilingues arabe et grec ou arabe et latin, par exemple. Des documents rares dans le monde islamique, mais qui livrent là l'image d'une parcelle de terre d'Islam. À cet égard, le cas sicilien est une aubaine.

Ce sont ces sources qu'analyse l'auteur et qui lui permettent d'avancer des hypothèses dans le débat posé par Michele Amari au xixe siècle : y a-t-il continuité entre les périodes islamique et normande de l'histoire de la Sicile ? Retrouve-t-on la même administration ? Les mêmes divisions territoriales ? Les mêmes façons de gouverner ? Annliese Nef montre assez finement que la question est autre. Les Normands ont certes maintenu de nombreuses structures islamiques dont on reconnaissait l'efficacité (la chose n'est pas nouvelle et les conquérants de tous poils ont souvent conservé l'administration des vaincus car vient toujours un temps où il faut substituer l'impôt au butin). Mais ils sont allés au-delà de la simple préservation. Ils ont parfois créé de toutes pièces des organes administratifs « arabo-musulmans », inspirés du fonctionnement des États islamiques qui leur étaient contemporains. Très peu nombreux numériquement, dénués de légitimité politique ou historique, étrangers à cette terre, ils ont emprunté aux États de leur temps, byzantin, latins ou islamiques, des modèles de souveraineté qu'ils ont combinés de manière originale.

La première partie du livre, intitulée « La conception œcuménique de la royauté normande de Sicile : mythes et réalités », présente ainsi le rôle très surprenant joué par la langue arabe à la cour des rois normands. Dans le premier chapitre, consacré aux « langues du roi », Annliese Nef montre que si l'arabe occupe une telle place au sein de la chancellerie royale, c'est du fait de la volonté de Roger II et de sa politique de réarabisation de l'administration à partir de 1130/1145, vraisemblablement sous l'influence de son principal ministre, Georges d'Antioche, chrétien arabophone. Jeremy Johns et maintenant Annliese Nef ont souligné cette particularité. C'est un vrai choix de la part du souverain que de promouvoir l'arabe, langue impériale, prestigieuse, mais aussi parfaitement adaptée au fonctionnement du dīwān qui



BCAI 28 (2013) Nef Annliese: Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux xie et xiie siècles., recensé par Emmanuelle Tixier du Mesnil
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

a en charge l'administration financière du domaine royal. Le choix de l'arabe va de pair avec une profonde ré-organisation administrative. Même s'il n'y a pas de réelle convergence linguistique, l'utilisation de plusieurs langues par l'administration permet d'associer les différents groupes culturels de l'île à l'exercice du pouvoir ; ou du moins leur permet une certaine égalité dans la soumission au souverain. Promouvoir l'arabe, maintenir le grec, c'est aussi pour celui-ci un moyen efficace de s'entourer d'un personnel de techniciens et de garder à distance les grands latins. C'est de plus faire le choix de la langue qui est celle de la majorité des sujets. C'est aussi, montre Annliese Nef, affirmer des prétentions à l'échelle de la Méditerranée. L'auteur prend bien soin, aux différentes étapes de son analyse, d'envisager les éléments siciliens dans le contexte bien plus large de la politique des Hauteville en Méditerranée.

Le chapitre consacré aux images du roi met en lumière la mise en scène du pouvoir et fait le point notamment sur les lectures que font les historiens de l'art du décor de la chapelle palatine de Palerme, et livre des pistes d'interprétation originales. Annliese Nef montre également de quelle façon christianisme et culture islamique convergent pour célébrer la puissance des Normands et leur prétention à égaler Byzance ou les Fatimides. Dans le domaine des sciences et de la littérature, la production en arabe dans des registres aussi variés que la poésie, les miroirs des princes, l'astronomie ou la géographie (on pense bien sûr à l'œuvre d'al-Idrīsī) doit beaucoup au mécénat royal et à la concurrence créatrice qui oppose la cour de Palerme à celles du Caire, de Kairouan ou de Cordoue.

La deuxième partie de l'ouvrage est intitulée « État, administration et service du roi dans la Sicile des XI^e^-XII^e^ ». Elle analyse de façon extrêmement minutieuse les principaux organes de l'administration, dont le *dīwān al-ma'mūr*, essentiel dans la gestion du domaine royal et du fisc, ainsi que le *sekreton* et la *duana de secretis*, qui recoupent des fonctions différentes selon le moment, et qui correspondent parfois au même service. Tous concourent au renforcement du maillage de l'administration judiciaire et fiscale. Les modèles sont clairement islamique et byzantin. Cette partie est également l'occasion de dresser les portraits de quelques grands serviteurs de l'État, au premier rang desquels l'*amiratus amiratorum*, l'émir des émirs, de Georges d'Antioche (1124-1151) jusqu'à Maion de Bari (1154-1160), titre qui est une transposition en latin de l'arabe *amīr al-umarā'*, dont le détenteur cumulait les charges civiles et militaires.

Les souverains successifs tentent de s'appuyer sur des élites par définition plus contrôlables, allogènes comme Georges d'Antioche, Philippe de Mahdiya, ou eunuques (comme à Byzance et dans le monde islamique), ou issues de l'aristocratie arabo-musulmane locale, afin de tenir à distance du trône les grands, les Normands. Sous Guillaume I puis Guillaume II, on eut fréquemment recours à des eunuques formés au palais. La constitution d'une aristocratie d'État formée d'esclaves permet de s'affranchir, du moins en partie, de l'aristocratie des magnats. Là encore, la profonde connaissance qu'a Annliese Nef du monde islamique médiéval lui permet de repérer des types de fonctionnement qui intriguent en revanche les historiens de l'Europe occidentale. Elle montre bien qu'il n'y a pas ainsi en Sicile de féodalité au sens classique du terme : pas de titre comtal (contrairement à ce qui se passait sur le continent), pas de fonctions féodales, mais une organisation très proche de celle des mondes islamique et byzantin, avec des eunuques, des modes de prélèvement fiscal distincts de ceux de l'Europe latine. L'existence même d'un pouvoir étranger à la population, ne parlant pas la même langue, ne pratiquant parfois pas la même religion, est chose courante dans le monde islamique des XI^e^-XIII^e^ siècles, du Caire et Cordoue jusqu'aux confins de l'Inde musulmane. Une fois encore, Annliese Nef montre que la Sicile normande est essentiellement une Sicile islamique gouvernée par les Normands. À cet égard, on est très loin du modèle ibérique et il y a bien peu de points communs avec la *Reconquista* chrétienne du territoire d'al-Andalus. L'idéologie promue par la royauté normande est à l'opposé du projet existentiel des différentes monarchies ibériques, qui se construisent dans et par la lutte contre l'Islam. Annliese Nef note par ailleurs qu'il n'y eut pas dans la Sicile du XII^e^ siècle de destruction de mosquées ; à l'exception de la grande mosquée de Palerme, dont le cas est souligné par Ibn Jubayr, les sources ne mentionnent que très peu de conversions des lieux de culte, la politique en la matière étant plutôt la construction d'églises, côtoyant les mosquées et constituant de nouveaux points de repère chrétiens balisant le paysage. L'esprit de croisade est bien étranger au discours politique des souverains normands qui s'abstinrent d'ailleurs de participer aux entreprises de Terre Sainte. Ni Orient des croisades, ni Espagne, la Sicile médiévale fut le lieu d'une expérimentation politique bien originale, que l'on ne peut pas même comparer avec le sud de l'Italie, lui aussi sous domination normande, mais n'ayant pas été aussi durablement islamisé antérieurement.

La troisième partie de l'ouvrage envisage « les fondements de la domination (organisation du territoire et structuration des élites en Sicile (XI^e^ et XII^e^ siècles). Annliese Nef tente de passer en revue toutes les modalités du contrôle du territoire par les Hauteville ; pour ce faire, elle livre une analyse extrê-



BCAI 28 (2013) Nef Annliese: Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux xie et xiie siècles., recensé par Emmanuelle Tixier du Mesnil
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

mement détaillée des notions de *casal* et de *rahal*, afin d'approcher au plus près, malgré l'indigence des sources, la question complexe de la répartition des hommes et de leurs habitats. Si les villes sont les principales absentes de cette étude, tout est dit de l'habitat rural, et de la continuité avec la période islamique, comme en témoigne une étude très poussée de la toponymie. Si l'emprise grecque reste très forte dans l'est de la Sicile, l'ouest demeure très islamisé et arabisé.

La quatrième partie s'intéresse aux statuts juridiques et aux conditions sociales d'une population sicilienne restée largement arabo-musulmane au XII^e^ siècle. Difficile là aussi d'aller au-delà des réflexions que livre Annliese Nef, en raison de sources très clairsemées qui semblent néanmoins signifier qu'il n'existe pas de « dhimmitude » particulière pour les populations restées musulmanes, du moins jusqu'à Frédéric II. Les évolutions qui sont à noter se font sur le long terme et il n'y a pas de bouleversements radicaux en la matière. Cet ouvrage contribue puissamment à remettre en cause le tableau dressé par l'historiographie traditionnelle d'une société arabo-musulmane écrasée par la domination normande. Les paysans musulmans ne sont pas plus maltraités que les paysans de culture grecque, étroitement dépendants de leurs monastères, et ils étaient absolument nécessaires à la fiscalité royale. Les inventaires de contribuables montrent à quel point, à l'intérieur de la catégorie des arabo-musulmans, les statuts étaient variés. Notons cependant la dégradation de leur situation dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, annonçant les révoltes à venir. Signalons pour finir l'existence de 100 pages d'annexes, très complètes, présentant des tableaux de toponymes, ainsi que des registres d'inventaires, les *ǧarā'id*. Regrettons enfin le prix très élevé (120 euros) de cet ouvrage de référence, tout à fait nécessaire pour qui veut découvrir la complexité mais aussi l'incroyable richesse d'une histoire tout à la fois imprégnée de la Grèce, du monde islamique et de l'Occident latin, véritable incarnation géographique d'une identité méditerranéenne.

*Emmanuelle Tixier du Mesnil*
*Université de Paris Ouest Nanterre*



BCAI 28 (2013) Nef Annliese: Conquérir et gouverner la Sicile islamique aux xie et xiie siècles., recensé par Emmanuelle Tixier du Mesnil
© IFAO 2026 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net